

Consultation relative à la réalisation d'un film de fin d'année de promotion de la Ville

Procédure adaptée ouverte
(art. 28 du code des marchés publics)

MARCHE DE SERVICES

Descriptif

La Ville d'Ensisheim souhaite la réalisation d'un film annuel de promotion de la ville, ayant pour objectifs de :

- mettre en exergue une dimension particulière de la ville/action municipale (qui sera défini annuellement en lien avec l'équipe municipale) ;
- souligner les événements marquants de l'année ;
- restituer la lisibilité de la politique municipale à l'occasion des vœux du Maire.

Par conséquent, elle souhaite confier à un prestataire cette mission comprenant :

- la conception et écriture des synopsis ;
- le choix et la fourniture de l'illustration sonore (musique, bruitages, voix off...) ;
- l'organisation des séances de tournage en fonction de la météo et des disponibilités des différents lieux et intervenants ;
- la recherche et le défraiement de figurants éventuels pour les tournages ;
- la réalisation des prises de vues et des prises de son ;
- le montage conformément aux synopsis ;
- la prise en compte des remarques du maître d'ouvrage aux différentes phases de validation ;
- la finalisation de la vidéo ;
- la réalisation d'une version sous-titrée en français pour les publics malentendants ;
- la création de fichiers aux formats full HD, HD et compatible à une diffusion sur internet.

Usages et modes de diffusion

Le film pourra servir de :

- film rétrospectif de l'année ;
- document d'accueil des nouveaux arrivants ;
- vidéo de présentation d'Ensisheim sur le site internet de la mairie, sur son écran d'information à l'accueil de la mairie (muet).

A ces fins, le film devra être livré a minima en format numérique Full HD et dans un format compatible avec une diffusion via internet.

Prestations d'acquisition images et sons

Tournage

Le marché porte sur une prestation couvrant de 15 à 20 minutes de tournage incluant l'imagerie nécessaire à la constitution du film.

Le tournage est effectué par un professionnel confirmé utilisant un matériel Full HD ou 4K.

Fournitures

Les fournitures nécessaires au tournage sont prises en charge par le prestataire et comprise dans son offre de prix.

Acquisition sonore

L'habillage sonore doit être de qualité et peut intégrer, selon le scénario retenu, de la musique, de la voix-off, des interviews. Les musiques sont essentiellement des œuvres d'illustration, de première qualité. Le cas échéant, les droits sont inclus dans le chiffrage.

Habillage

Les prestations à fournir comprendront la création d'une charte graphique cohérente et homogène avec la charte institutionnelle de la Ville d'Ensisheim, sous forme d'un habillage esthétique conditionnant le film. Un générique de début et un générique de fin présenteront différentes informations : crédits, réalisation, maître d'ouvrage, financeurs, logos...

Réalisation du film

Propositions et intentions

Le candidat soumettra une ou plusieurs propositions et intentions :

□ d'organisation de réalisation (chronologie et planning) ;

□ de mise en forme (fil conducteur, éléments liants, graphiques et esthétiques), des idées de structure et de synopsis. Le scénario sera à l'entière responsabilité du prestataire.

Conception

Les grands axes du sujet seront choisis par la Ville, notamment à partir des propositions du prestataire.

Celui-ci se chargera de la conception complète par étapes successives soumises à validation, finalisée par un storyboard permettant la lecture théorique du film avant sa mise en œuvre pratique.

La fourniture du film est entendue complète, comprenant toute prestation de montage vidéo et son, pour une durée finale entre 15 et 20 minutes.

Le montage doit être effectué sur une station virtuelle professionnelle, avec une historisation permettant toute modification ou actualisation ultérieure.

Le film validé doit être livré sur support master DVD et sur clé USB, en Full HD et devra en outre être fourni à un format vidéo permettant sa mise en ligne sur internet.

Cession des droits

Le prestataire cède à la Ville l'ensemble des droits de diffusion, modification et reproduction de l'œuvre sur quelque support que ce soit, sans limite de durée.

Mise en œuvre et durée de la prestation

La prestation débutera au 10 mai 2018 et prendra fin le 31 décembre 2018 (à l'issue de la remise du film de l'année 2018).

Le présent marché est passé pour une durée d'une année civile.

Il est renouvelable 2 fois, par reconduction expresse de la collectivité.

Pièces à communiquer :

1. Dossier technique

Le candidat présentera son entreprise et son savoir-faire en termes de réalisation de films. Il indiquera les moyens matériels et humains affectés à la mission ainsi que la méthodologie de conception/réalisation proposée. Un exemple de réalisation sur support DVD, clé USB ou en format dématérialisé est également apprécié.

2. Offres de prix

Le candidat transmettra :

- son offre de prix en précisant le coût hors taxes par année.

3. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- qualité de l'offre : 60 %

- prix des prestations : 40 %

La Ville se réserve la possibilité de négocier les propositions.

Les offres sont à transmettre avant le 25 avril 2018 à 12h00 :

soit par courriel à : communication@ville-ensisheim.fr

**soit par courrier, sous enveloppe portant la mention « Offre film – service communication », à :
Mairie d'Ensisheim 6 place de l'Eglise 68190 ENSISHEIM**

Contact :

Service communication - Stéphane ESQUIROL

Mairie 6 place de l'Eglise 68190 ENSISHEIM

Tél. : 03 89 83 32 27

Courriel : stephane.esquirol@ville-ensisheim.fr